

## **L'impact de la crise Covid-19 sur les banques participatives au Maroc et les mesures de relance**

### **The impact of the Covid-19 crisis on participatory banks in Morocco and the stimulus measures**

**Abouzaid Badr**

Enseignant chercheur

L'Ecole Nationale de Commerce et de gestion de Tanger  
Université Abdelmalek Essaadi, Tanger

[babouzaid@uae.ac.ma](mailto:babouzaid@uae.ac.ma)

**Balla Marouane**

Etudiant-chercheur

L'Ecole Nationale de Commerce et de gestion de Tanger  
Université Abdelmalek Essaadi, Tanger

[Ballamarouane@gmail.com](mailto:Ballamarouane@gmail.com)

**Date de soumission :** 16/08/2021

**Date d'acceptation :** 27/09/2021

**Pour citer cet article :**

Balla M. & Abouzaid B. (2021) «L'impact de la crise Covid-19 sur les banques participatives au Maroc et les mesures de relance», Revue du contrôle, de la comptabilité et de l'audit « Volume 5 : numéro 3» PP 336- 343.

## Résumé

L'épidémie du Covid-19 a provoqué une crise financière et économique pour la majorité des secteurs, y compris le secteur bancaire participatif. En effet, l'activité des banques participatives se trouvaient en arrêt total à cause de l'état d'urgence sanitaire et le confinement exigé par les autorités sur les notaires et les entreprises, considérées comme étant les facteurs principaux de production des banques. Dans ce contexte, notre travail de recherche montra l'impact de la crise Covid-19 sur les banques participatives marocaines, à l'instar des mesures prises par les différents acteurs financiers à savoir la banque centrale, les banques, les institutions financières islamiques, ainsi que les mécanismes de financement et de relance proposés par ces différents acteurs de marché. Dans cet article, nous allons se baser sur une méthodologie d'analyse descriptive des principaux indicateurs financiers (PNB, total dépôts, Résultat net...) pour s'apercevoir l'impact de la crise sanitaire sur le secteur bancaire participatif. Tout en exploitant les statistiques publiées par la banque centrale (Bank Al Maghreb) et les banques participatives ayant publié leurs communications financières, notre étude montre que les banques participatives sont restées résilientes, malgré un premier semestre de l'année 2020 assez difficile.

**Mots clés :** Secteur bancaire; Banques participatives; Crise Covid19; impact financier; indicateurs financiers.

## Abstract

The Covid-19 epidemic caused a financial and economic crisis for most sectors, including the participatory banking sector. In fact, the activity of participatory banks was totally stopped due to the state of health emergency and the containment demanded by the authorities on notaries and companies, considered to be the main production factors of banks. In this context, our research shows the impact of the Covid-19 crisis on Moroccan participatory banks, as well as the measures taken by the different financial actors, namely the central bank, the banks, the Islamic financial institutions, and the financing and recovery mechanisms proposed by these different market actors. In this article, we will rely on a descriptive analysis methodology of the main financial indicators (GNP, total deposits, net income...) to see the impact of the health crisis on the participatory banking sector. While exploiting the statistics published by the central bank (Bank Al Maghreb) and the participatory banks that have published their financial communications, our study shows that participatory banks have remained resilient, despite a rather difficult first half of the year 2020.

**Keywords:** Banking Sector; Participatory banks; Covid19 crisis; financial impact; financial indicators.

## Introduction

Malgré des fondements très anciens (datant de l'apparition de l'Islam), la pratique actuelle de la finance islamique diffère de celle pratiquée autrefois. En effet, la première banque islamique d'épargne méritant cette appellation, a été fondée par Ahmed ANNAJAR, le président de l'union internationale des banques islamiques, en 1963 dans la région « Myt Ghamr » en Egypte où la population était considérée comme très religieuse et très réticente à l'idée de placer son argent dans le système bancaire classique.

Un demi-siècle plus tard, la finance islamique continue à se développer dans le monde entier et accapare des parts de marchés important, menaçant ainsi la finance conventionnelle qui a révélé des défaillances liées aux problèmes éthiques et moraux (la valeur des instruments dérivés qui ont amplifié la crise aux États-Unis est d'environ 600 milliards de dollars tandis que la production mondiale est de 20 milliards de dollars).

Au Maroc, le choix n'était pas assez simple à effectuer. En effet, la création des banques participatives date de l'année 2010, avec l'octroi du premier agrément à Dar Assafaa, filiale spécialisée d'Attijariwafa Bank.

En Mars 2020 commence une nouvelle ère marquée par l'apparition d'une crise sanitaire à cause du nouveau virus Covid19. Chose qui a obligé le monde entier au confinement et à l'arrêt total de presque tous les secteurs.

Dans ce contexte, nous allons essayer de répondre à la problématique suivante : **Est-ce que les banques participatives au Maroc sont restées résilientes pendant la période de la crise sanitaire en 2020 ?**

Dans notre travail de recherche, nous allons présenter en premier lieu l'histoire de création des banques participatives au Maroc en présentant les principales étapes franchies, ainsi qu'un diagnostic de l'état des lieux de ces banques au Maroc. En deuxième lieu, nous allons procéder à une analyse des différents indicateurs clés de l'activité bancaire participatives, de même que les mesures de relances proposées par les banques et les différents acteurs sur le marché (la banque centrale, la CCG, les IFI).

Notre méthodologie de recherche sur une analyse descriptive des différents indicateurs financiers des banques participatives en vue de pouvoir confirmer ou infirmer notre hypothèse de recherche.

## **1. Les banques participatives au Maroc :**

La création des banques participatives au Maroc constitue une opportunité inédite de bancarisation de grandes masses de public marocain ayant été toujours contre l'ouverture des comptes bancaires au sein des banques classiques. Dans ce qui suit, nous allons présenter l'état des lieux des banques participatives au Maroc, après avoir exposé leur histoire de création.

### **1.1. Histoire de création des banques participatives :**

Le Maroc accuse un retard important en matière de création des banques islamiques, bien que la première conférence tenue sous l'égide de Bank Al Maghrib et la banque islamique de développement sur la thématique de la finance islamique ait été organisé en 1990. Le Maroc a commencé d'abord par la libéralisation de son système bancaire à travers différentes mesures :

- ❖ La levée de l'encadrement du crédit et le remplacement du contrôle quantitatif direct par des mesures qualitatives indirectes (réserve monétaire, ratio de solvabilité, de liquidité et de division de risque...);
- ❖ La libéralisation des taux d'intérêt créditeurs et la libéralisation progressive des taux d'intérêt débiteurs, avec institution d'un taux de référence variable mensuellement pour les crédits à long terme et annuellement pour les crédits à moyen et long terme ;

Après une longue hésitation, caractérisée par des discussions entre le ministère de finance et Bank Al Maghrib. Le Maroc a demandé, finalement, l'adhésion à l'International Financial Services Board (IFSB) en 2006. Ainsi, en septembre 2007 fut la date de publication de la première directive relative aux produits financiers participatifs nommés « Alternatifs ». Cette directive a permis la commercialisation de trois produits les plus répandus de la finance islamique à savoir : Mourabaha, Mousharaka, Ijara. Le Maroc disposait de trois possibilités pour s'ouvrir sur le monde de la finance islamique<sup>1</sup> :

---

<sup>1</sup> « Quelle gouvernance pour la banque islamique ? », Islamic Financial Times, 02/01/2013 ;

- i. La transformation totale de l'activité conventionnelle pour la remplacer par une autre conforme à la Sharia. Ce qui implique une restructuration totale de l'activité bancaire en modifiant le système d'information, le système de contrôle interne ... Cette possibilité est difficilement applicable au contexte marocain ;
- ii. La création des guichets islamiques (Islamic Window) qui consiste à mettre en place un département indépendant chargé de gérer les produits conformes à la Sharia ainsi qu'une nette séparation entre l'activité islamique et celle conventionnelle, cependant cette solution est mal perçue par le public islamique et moins encourageante ;
- iii. La création des filiales spécialisées dans la commercialisation des produits alternatifs (L'exemple de Dar Assafaa d'Attijariwafa Bank). Ce choix permettra de contourner les limites des deux possibilités précédentes.

Il apparaît que la troisième possibilité est la plus appropriée au contexte marocain dans la mesure où la filialisation des banques permettra une meilleure maîtrise de leurs risques spécifiques en interne, une meilleure transparence de leurs activités et de leurs comptes et une meilleure supervision externe. Dar Assafaa, filiale d'Attijariwafa Bank, a obtenu l'agrément de Bank Al Maghrib en 2010 pour le statut d'une société de financement spécialisée dans la commercialisation des produits alternatifs. Elle ne commercialisait qu'un des trois produits autorisés. Cependant, la commercialisation de ces produits n'a pas pu répondre aux besoins des clients (El Mezouari, Lotfi et Bouthir, 2013) :

- ❖ La double transaction sur le contrat d'achat par la banque et la revente au client, et le manque de la concurrence c'est-à-dire qu'une seule banque a pu commencer à commercialiser ces produits, mais les autres attendaient la demande ;
- ❖ Le lobby des banques est aussi la cause qui freine la commercialisation de ces nouveaux produits et l'entrée des nouvelles banques islamiques ;
- ❖ Absence d'une initiative du côté politique ;
- ❖ Manque de compétence et de formations dans le domaine ;
- ❖ Marketing qui n'est pas assez fort, qui n'aide pas les ambitions de développement de ces activités ;
- ❖ Manque de sensibilisation de la part des Oulémas.

Face à cette situation, la Loi de finance 2010 a essayé d'apporter des mesures veillant à garantir la neutralité fiscale pour le traitement des produits Mourabaha (éviter la double

taxation). De même, Bank Al Maghrib a développé une série de formations et des partenariats avec des organismes internationaux spécialisés dans la finance participative en vue de renforcer les compétences internes et son expertise dans ce domaine. En 2012, les résultats de l'enquête menée par IFASS<sup>2</sup> révèlent que 94% des marocains sont intéressés par la finance islamique, 9% ne détiennent pas de compte bancaire pour des considérations religieuses et 31% sont prédisposés à basculer du conventionnel à l'islamique. Cependant, le marché marocain souffre d'une crise d'offre, indique la même étude, puisque l'offre des produits est quasiment inexistante face à un public prédisposé à souscrire aux contrats islamiques et à s'engager dans des transactions licites. La banque centrale a préparé un projet de loi n° 103-12<sup>3</sup> qui a été promulgué en Décembre 2014 en vue de renforcer la présence des banques participatives au Maroc, et de fixer un cadre réglementaire propice à leur développement. De même, le Conseil économique social et environnemental (CESE) préconise la clarification du rôle du conseil des Oulémas ainsi que son champ d'intervention. Ainsi que la création d'un environnement intégré du secteur financier participatif à travers des amendements des lois et des textes législatifs et/ou réglementaires. Le CESE prône l'application effective de la nouvelle loi et l'adoption d'un régime garantissant la neutralité fiscale. En 2016, la loi 59-13, modifiant et complétant la loi 17-99 portant code des assurances, a été publiée au bulletin officiel après son adoption au parlement, et qui porte sur l'assurance Takaful ainsi que ses principes. Une étape importante dans l'histoire de la finance participative au Maroc. Une année plus tard, Bank Al Maghrib a validé quatre circulaires ayant pour objectif l'encadrement et le développement des banques participatives au Maroc :

- ❖ **Circulaire 1/W/17** : présente les caractéristiques techniques et les modalités de présentation des produits participatifs ;
- ❖ **Circulaire 2/W/17** : concerne les modalités de collecte et de placement des dépôts d'investissement ;
- ❖ **Circulaire 3/W/17** : présente les conditions et modalités d'exercice des activités participatives ;
- ❖ **Circulaire C-16W16** : relative aux conditions et aux modalités de fonctionnement de la fonction de conformité aux avis du Conseil Supérieur des Oulémas (CSO) ;

---

<sup>2</sup> IFASS: Islamic Finance Advisory and Assurances Services;

<sup>3</sup> Loi 103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés, 2014 ;

En 2020, elle semble que l'activité des banques participatives est en arrêt à cause de la pandémie qu'a connu le monde, et la fermeture des concessionnaires et des notaires. Tout de même, les mécanismes de financement et de relance proposés par Bank Al Maghrib ne sont pas en adéquation avec les principes de la finance islamique (Crédit Oxygène, crédit relance...).

## 1.2. Etat des lieux des banques participatives au Maroc :

L'analyse SWOT<sup>4</sup> du marché marocain qui montre que ce dernier est caractérisé par :

- ❖ Une stabilité politique et une croissance économique avec un environnement juridico-administratif prêt pour accueillir les acteurs de la finance islamique
- ❖ L'absence du comité charia susceptible de statuer sur la nature des transactions et manque d'expertise et de qualifications dans ce sens.
- ❖ L'absence d'économie d'échelle.

Dans le même ordre d'idées, un ensemble de contraintes fiscales, organisationnelles et réglementaires ont rendu le démarrage des banques participatives difficile.

Après le lancement des banques participatives au Maroc, le bilan été favorable, comme en témoigne le tableau ci-après :

**Tableau 1 : Statistiques sur les banques participatives au Maroc :**

	2017*	2018	2019
<b>Nombre d'établissements participatifs</b>	5 banques / 1 fenêtre	5 banques / 3 fenêtres	5 banques / 3 fenêtres
<b>Réseau d'agences</b>	44	100	129
<b>Nombre de comptes ouverts</b>	27 000	56 918	81 963
<b>Dépôts de la clientèle</b>	570 MDH	1,7 MMDH	3,1 MMDH
<b>Financement participatif par Mourabaha (hors marges constatés d'avance)</b>	159 MDHS	4,5 MMDH	5,9 MMDH
<b>Résultat net</b>	- 175 MDHS	- 377 MDH	- 419 MDH

❖ \* Lancement au 2<sup>ème</sup> semestre ;

❖ Source : Rapports annuels de Bank Al Maghrib sur la supervision bancaire de 2017, 2018, 2019 ;

<sup>4</sup>IFASS: Islamic Finance Advisory and Assurances Services, 2012;

En effet, le rapport de Bank Al Maghrib sur les banques et fenêtres participatives à fin Septembre 2019 a été favorable. En effet, le réseau des agences est à l'ordre de 129 agences la contre 100 agences à fin 2018. De même, le nombre des comptes à vue ouvert dans les livres des banques participatives ont augmenté de 25 035 comptes, passant de 56 918 comptes en Décembre 2018 à 81 963 comptes en Septembre 2019.

L'encours des dépôts à vue et des dépôts d'investissement connaît la même progression avec une évolution respective de 83% de variation annuelle pour les premiers, et une augmentation mensuelle de 216% mensuelle pour la deuxième catégorie de dépôts. Finalement, les encours de financement Mourabaha des banques et fenêtres participatives, ont atteint 7,1 MMDH contre 4,55 MMDH à fin 2018, soit une variation de 174%<sup>5</sup>.

Ce bilan montre que l'industrie financière participative au Maroc est performante malgré le retard accusé, et renforce les propos des études effectués sur ce sujet. Ces statistiques montrent le fort potentiel de croissance particulièrement en Afrique. Cependant, les banques participatives se retrouvent à des difficultés de refinancement lié au décalage entre les ressources collectées pour une courte durée, et les financements qui sont généralement de longues durées.

Face à cette situation, le Conseil Supérieur des Oulémas a approuvé l'utilisation de « Wakala Bil Isthitar » en Juillet 2018. Ce qui a permis de mobiliser plus de 2.4MMDH à la fin de l'année 2019, ce qui représente une hausse de 92% en un an<sup>6</sup>.

En 2020, le marché de la finance participative a résisté à la crise Covid19. En fait, l'encours des financements des banques participatives s'est situé à 13,51 MMDHS à fin Décembre 2020, enregistrant une hausse de 48% par rapport à 2019, malgré un arrêt quasi-total de plus de trois mois.

## **2. Etude empirique :**

### **2.1. Méthodologie de recherche :**

Dans le cadre de notre étude exploratoire, nous avons sélectionné les documents pertinents à savoir les communications financières des banques participatives, ainsi que les rapports annuels publiés par la banque centrale marocaine (Bank Al Maghrib). Il s'agit de la méthode d'analyse documentaire considérée comme le maillon essentiel de la chaîne documentaire (Feyler, 1995). De même, nous avons appuyé notre étude par une analyse comparative en se

---

<sup>5</sup>Indicateurs des banques participatives, Bank Al Maghrib, Juillet 2019 ;

<sup>6</sup> Rapport annuel de la supervision bancaire, Bank Al Maghrib, 2019, Page 45 ;

basant sur un benchmarking des indicateurs des différentes banques participatives présentés en bas.

Notre étude posera comme hypothèse de recherche donc : les banques participatives marocaines resteraient résilientes durant la crise sanitaire et le confinement en 2020. Cette hypothèse pourra être déclinée en deux hypothèses devant être confirmées ou infirmées à savoir :

- ❖ Les indicateurs financiers ont connu une croissance positive pour l'année 2020 ;
- ❖ Les mesures prises par les acteurs de marché ont contribué de façon positive à l'amélioration des indicateurs des banques participatives ;

## 2.2. Résultats de recherche :

En vue de s'apercevoir l'impact de la crise Covid19 sur les banques participatives au Maroc, nous présenterons les statistiques disponibles sur l'ensemble des banques participatives au Maroc. Ainsi que les statistiques sur les trois banques participatives les plus présentes au Maroc, à savoir Bank Assafaa, Bank Al yousr et Umnia Bank.

### 2.2.1. L'impact sur les banques participatives :

En vue de pouvoir analyser l'impact de la crise sanitaire sur les banques participatives au Maroc, nous présentons les indicateurs financiers publiés par BKAM :

**Tableau 2 : Les indicateurs des banques participatives :**

Indicateur / Banque	Banques participatives <sup>7</sup>		
	Dec2020	Dec2019	Var
<b>PNB</b>	337	202	67%
<b>Total dépôts clientèle</b>	3 807	2 557	49%
<b>Total bilan</b>	16 787	12 151	38%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	-321	-414	22%
<b>Résultat Net</b>	-351	-425	17%
<b>Financement par décaissement</b>	9 750	6 519	50%

<sup>7</sup> Rapport annuel sur la supervision bancaire, BKAM, 2020 ;

<b>Réseau des agences</b>	154	133	16%
---------------------------	-----	-----	-----

\* Les données sont en millions MAD

Source : Auteurs ;

Suivant l'analyse des indicateurs clés de l'activité des banques participatives, nous voyons clairement que l'année 2020 a connu une bonne évolution, malgré un contexte sanitaire difficile. Ainsi, le PNB est en nette augmentation passant de 202 millions MAD à 337 millions MAD, ce qui représente une variation positive de 67%.

Les banques participatives captent encore les dépôts de la clientèle et sont estimés à 3 807 millions MAD, en progression de 49% par rapport à l'année 2019. De même, le total du bilan des banques participatives continue d'augmenter et atteint 16 787 millions MAD, qui était, une année auparavant, estimé à 12 151 millions MAD.

Le résultat brut d'exploitation et le résultat net restent négatifs, mais en baisse par rapport à l'année 2019. Quant au réseau d'agences, les banques participatives essaient de satisfaire la demande croissante sur leurs produits et de renforcer leurs existences sur tout le territoire marocain.

En vue de réconforter nos propos, nous allons présenter les mêmes indicateurs d'activité appliqués sur les trois banques participatives les plus présentes sur le marché.

**Tableau 3 : Les indicateurs financiers de trois banques participatives :**

Indicateur / Banque	Bank Assafaa <sup>8</sup>			Bank Al Yousr <sup>9</sup>			Umnia Bank <sup>10</sup>		
	Dec2020	Dec2019	Var	Dec2020	Dec2019	Var	Dec2020	Dec2019	Var
<b>PNB</b>	92 835	70 465	32%	20 842	13 244	57%	91 579	51 069	79%
<b>Total dépôts clientèle</b>	1 280 480	996 260	29%	312 393	178 114	75%	1 366 786	1 109 834	23%
<b>Total bilan</b>	4 720 004	4 163 364	13%	1 696 463	938 255	81%	4 185 988	3 010 866	39%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	-61 524	-89 094	-31%	-62 147	-54 711	14%	-97 593	-126 001	-23%
<b>Résultat Net</b>	-65 880	-92 315	-29%	-71 017	-57 726	23%	-110 012	-130 708	-16%

<sup>8</sup> Communication financière, Décembre 2020 : [États financiers | Bank Assafa](#) ;

<sup>9</sup> Communication financière, Décembre 2020 : [Publication financière | Bank Al Yousr](#) ;

<sup>10</sup> Communication financière, Décembre 2020 :

[https://www.umniabank.ma/sites/all/themes/tumnia/pdf/31\\_DECEMBRE\\_2020.pdf](https://www.umniabank.ma/sites/all/themes/tumnia/pdf/31_DECEMBRE_2020.pdf) ;

<b>Financement immobilier</b>	3 626 112	3 198 321	13%	851 474	478 002	78%	2 734 794	1 687 701	62%
<b>Réseau des agences</b>	38	-	-	14	8	75%	38	23	65%

\* Les données sont en milliers MAD.

Source : Auteurs ;

D'après l'analyse des indicateurs financiers des trois banques participatives les plus présentes sur le marché, nous voyons clairement que le PNB est en nette progression malgré une année assez difficile. Ainsi, le PNB d'Umnia Bank est passé de 51 069 milliers MAD à 91 579 milliers MAD, soit la progression la plus importante (79%).

En ce qui concerne le total dépôt de la clientèle continue de progresser pour toutes les banques présentées au tableau, surtout pour Bank Al Yousr qui a vu ses dépôts augmenter de 178 114 milliers MAD vers 312 393 milliers MAD, soit une progression de 75%.

Bank Assafaa détient le total bilan le plus important (4 720 004 milliers MAD), et qui représente 28% du total du bilan consolidé des banques participatives<sup>11</sup>.

Compte tenu du résultat brut d'exploitation et du résultat net en rouge, nous devons signaler que Bank Assafaa et Umnia Bank ont pu diminuer leurs résultats respectifs malgré qu'ils restent négatifs.

De même, en étant le moyen de financement le plus demandé par les clients, le financement immobilier continue sa progression et affiche une augmentation notoire de 78% chez Bank Al Yousr, passant de 478 003 milliers MAD à 851 474 milliers MAD.

Cette analyse des indicateurs financiers nous permet les conclusions suivantes. En effet, et malgré l'état d'urgence sanitaire et la fermeture totale des notaires, bureaux de ventes... le financement immobilier continue sa bonne performance (1 financement immobilier sur deux est effectué via Mourabaha en 2020). De même, la crise sanitaire n'a pas impacté le PNB des banques participatives et le réseau des agences augmente de plus en plus, ce qui signifie la bonne performance de ces banques et la demande existante sur leurs produits. Dans le même contexte, le résultat net est resté négatif, mais diminue considérablement par rapport à l'année 2019, sauf pour le cas de Bank Al Yousr.

<sup>11</sup> Statistiques monétaire, Décembre 2020, Bank Al Maghrib, P13 ;

De ce précède, nous pourrions conclure que les banques participatives ont pu maintenir une performance exceptionnelle malgré une année assez difficile. Le résultat net devrait être amélioré, mais cela est tout à fait normal après 3 ans d'existence seulement !

### **2.3. Les mesures de relance de l'activité :**

Face à la situation de crise sanitaire qui affecte négativement le fonctionnement normal des entités, une panoplie de mesures a été prise par les différents acteurs du marché financier en vue de relancer l'activité du secteur bancaire. Nous commençons par les mesures prises par les banques en général, avant de passer aux différentes instances de contrôle et de régulation.

#### **2.3.1. Les mesures prises par les banques :**

##### **Accélération du processus de digitalisation :**

Depuis le début de la crise, les clients hésitent à utiliser la monnaie fiduciaire et ont peur d'attraper le virus. De ce fait, les banques ont choisi l'utilisation des moyens de paiement numériques. Cette situation poussera les institutions financières à accélérer le processus de digitalisation et augmentera l'effort d'innovation afin d'encourager la reprise économique.

De ce fait, les banques classiques et participatives ont développé plusieurs moyens à savoir :

- ❖ L'utilisation des moyens de paiement sans contact, évitons ainsi l'utilisation des guichets automatiques.
- ❖ L'ouverture des comptes bancaires en ligne ;
- ❖ La banque en ligne : pour gérer et effectuer des opérations (virement, paiement des factures...) à distance ;

##### **Limitation du nombre d'agences :**

Le rythme d'ouvertures des agences au Maroc continue de ralentir bien avant la crise Covid19, laissant place à la digitalisation et la transformation numérique des banques. Une stratégie qui permettra de diminuer le déplacement des clients aux agences, et privilégier les opérations à distance. Cette mesure ne concernait pas les banques participatives tant que le nombre des agences au Maroc reste limité.

##### **Le report des échéances et la diminution des taux et des marges bénéficiaires :**

Avec l'arrêt du travail de plusieurs entreprises et la baisse des revenus des salariés, les banques ont été sollicitées pour faire un effort et diminuer leurs rentabilités, en vue de faire rouler l'activité économique. En fait, les banques ont reporté les échéances de certaines entreprises et particuliers impactés par la crise, sans pénalités de retard, et ont diminué leurs taux d'intérêts ou leur marge bénéficiaire.

### 2.3.2. Les mesures prises par Bank Al Maghrib :

La banque centrale marocaine a joué un rôle crucial dans la relance de l'activité bancaire à travers :

- ❖ Les opérations d'injection de liquidités qui s'est situé à 101,9 milliards, dont 40,7 milliards sous forme d'avances à 7 jours, 24,9 milliards à travers les opérations de pensions livrées, 30,4 milliards au titre des opérations de prêts garantis accordés dans le cadre des programmes de soutien au financement de la TPME et 5,8 milliards servis sous forme de swap de change<sup>12</sup>.
- ❖ La libération intégrale des comptes de réserve au profit de toutes les banques ;
- ❖ La baisse du taux directeur à 1,5%.

De même, Bank Al Maghrib a choisi de reporter l'adoption de certains projets de textes réglementaires finalisés jusqu'au 4ème trimestre 2020 au lieu du 1er trimestre 2020<sup>13</sup>. Parmi ces projets, on trouve :

- L'adaptation de la circulaire de BAM n°15/G/13 relative au ratio de liquidité à court terme afin de couvrir les spécificités des banques participatives, tout en respectant les exigences du Comité de Bâle et de l'IFSB ;
- L'élaboration d'une circulaire sur la classification et le provisionnement des créances des banques participatives, tout en prenant en compte les particularités des produits participatifs et en assurant un traitement aligné entre la finance participative et la finance conventionnelle.

<sup>12</sup> Rapport sur la politique monétaire N° 58/2021, préparé par le conseil de Bank Al Maghrib ;

<sup>13</sup> Rapport annuel sur la supervision bancaire, Bank Al Maghrib, Exercice 2019, Page 106 ;

### 2.3.3. Les mesures prises par la CCG<sup>14</sup>:

La crise sanitaire a poussé les autorités à concevoir des produits destinés exclusivement aux banques participatives, après validation du Conseil Supérieur des Oulémas (CSO). Il s'agit de deux produits destinés aux petites et moyennes entreprises à savoir :

- **Daman Moubachir** : destiné au financement des petites et moyennes entreprises qui réalisent un chiffre d'affaires de moins de 10 millions de dirhams. Il permet de garantir le financement de projets inférieur ou égal à 1 million de dirhams avec une quotité de garantie entre 70 et 80% ;
- **Daman Dayn** : est destiné à la garantie des projets des entreprises dont le chiffre d'affaires dépasse 10 millions de dirhams, ou dont le montant du financement est supérieur à 1 million de dirhams et ce, avec une quotité de garantie allant de 60 à 70%.

Ainsi que deux produits dédiés aux particuliers qui sont :

- **Fogarim Iskane** : destiné à garantir les crédits accordés par les établissements bancaires pour le financement de l'acquisition du logement au profit des populations à revenus modestes ou non réguliers, avec une quotité de garantie entre 70% et 80% ;
- **Fogaloge Iskane** : est une garantie des crédits bancaires pour le financement de l'acquisition du logement ou du terrain et/ou sa construction, en faveur de la classe moyenne et des Marocains Résidant à l'Etranger « MRE ».

### 2.3.4. Les mesures prises par les Institutions financières internationales (IFI) :

En vue d'atténuer l'impact négatif de la crise sur les économies de ses pays membres, la Banque Islamique de Développement (La BID) a accordé 1,86 milliard USD à 27 pays membres. De même, les équipes techniques de la BID et d'une quinzaine de pays membres

---

<sup>14</sup> La CCG (Caisse Centrale des Garanties) est un établissement financier public et qui va se transformer en une Société Anonyme. Elle est chargée d'une mission d'intérêt général qui consiste, entre autres, à partager les risques avec les acteurs du secteur financier pour faciliter l'accès au financement.

tiennent des réunions continues pour évaluer leurs besoins de base et finaliser les financements dont ils auront besoin dans la première phase du soutien du Groupe de la BID<sup>15</sup>.

L'IFSB (Islamic Financial Services Board), quant à elle, a publié des mesures réglementaires afin de soutenir la résilience des institutions offrant des services financiers islamiques (IIFS). En effet, les normes IFSB décrivent plusieurs techniques de lissage des bénéfices pour les IIFS qui fournissent des comptes d'investissement avec participation aux bénéfices<sup>16</sup>.

Dans ce cas, L'IIFS qui offre des comptes d'investissement non restreints et maintient une réserve d'égalisation des bénéfices (PER) et/ou une réserve pour risque d'investissement (IRR) peut utiliser ou prélever ces réserves pour le lissage des bénéfices (à travers le PER) ou l'absorption des pertes (en prélevant sur l'IRR). Les IIFS qui ne conservent aucune réserve peuvent continuer à respecter les termes de leurs contrats avec les titulaires de comptes d'investissement.

## Conclusion

Dans ce travail de recherche, nous avons mis l'accent sur les principaux indicateurs publiés par la banque centrale marocaine. Ainsi, nous avons constaté que ces indicateurs enregistrent une évolution remarquable par rapport à l'année précédente, malgré la crise sanitaire et le contexte difficile. Tout de même, les encours dépôts et la distribution des crédits sont en nette progression par rapport à l'année 2019.

Cette situation pousse les banques participatives à développer leur présence dans le territoire marocain en vue de répondre à la demande croissante sur les produits alternatifs, à travers l'ouverture de nouvelles agences tout en accélérant le processus de digitalisation.

Parmi les mesures de relance qui ont permis aux banques de faire face à la crise du Covid19 est le report des échéances des crédits sans pénalités de retard ainsi que la diminution des taux d'intérêts, ce qui a impacté considérablement la rentabilité et les marges bénéficiaires de ces banques. Dans le même contexte, la banque centrale marocaine a joué un rôle déterminant dans la relance de l'économie par le biais des opérations d'injection de liquidité et la décision de diminution du taux directeur (qui a permis la diminution des taux d'intérêts des banques).

---

<sup>15</sup>[Sur les 2,3 milliards USD, la BID a accordé 1,86 milliard USD à 27 pays membres pour contenir la Covid-19. | IsDB](#), site consulté le 10/05/2021 ;

<sup>16</sup>[Islamic Financial Services Board \(IFSB\)](#), site consulté le 10/05/2021 ;

La crise sanitaire a poussé la CCG aussi, à concevoir des produits de garantie spécifiques aux banques participatives à savoir le Damane Moubachir, le Daman Dayn qui concerne les PME, ainsi que le Fogarime Iskane et le Fogaloge Iskan destinés aux particuliers. De même, Les IFI ont marqué leur présence à travers les aides financières accordées à 27 pays membres de la BID (1,86 milliard USD) et l'assouplissement des règles des réserves (PER et IRR).

Ces mesures de relance ont permis aux banques participatives marocaines de rester résilientes et de dépasser une année assez difficile marquée par un contexte de crise sanitaire et de confinement. Dans ce sens, notre recherche s'ouvre à une question de résilience des banques classiques présentes dans le territoire marocain durant la même année.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Ait Malhou F. et A. Maimoun (2020), L'expérience marocaine en finance participative : Bilan et défis à relever, Recherches et Applications en Finance Islamique, Volume 4, Numéro 2, pages : 197-215 ;

Bank Al Yousr, communication financière, Décembre 2020 : Publication financière ;

Bank Assafaa, communication financière, Décembre 2020 : États financiers ;

BKAM (2020), Rapport annuel sur la supervision bancaire ;

Boulahrir L. (2018), Peut-on réussir l'implantation d'une banque islamique au Maroc ? Une enquête nationale sur les attentes de l'opinion publique, Revue Marocaine de recherche en management et marketing, N°18 ;

Bouayad A.N (2013), Le développement de la finance islamique au Maroc : quelles adaptations du cadre législatif et réglementaire ? Dossiers de Recherches en Economie et Gestion, Dossier Spécial, Juin 2013 ;

Cherqaoui R. (2014), Banques islamiques au Maroc : dispositifs, défis et perspectives, Conférence ;

Cherkaoui A. (2016), La Finance Islamique au Maroc : l'Alternative Ethique, Finance et Finance Internationale, N° 2 ;

CHIHAB G. & al (2019) « La finance islamique : l'évolution de la banque islamique : cas du Maroc », Revue du contrôle, de la comptabilité et de l'audit « Numéro 10 : Septembre 2019 / Volume 4 : numéro 2 » p : 559 – 572 ;

EL HAMDI A. et M. BENMAHANE (2019), La gestion de la liquidité des banques islamiques Quelles perspectives pour le cas de la banque participative marocaine ? Recherches et Applications en Finance Islamique, Volume 3, Numéro 2, pages : 205-226 ;

El Mezouari S., Lotfi M., Bouthir Y. (2013), La Finance Islamique au Maroc entre réticence de la demande et perspectives de développement, Dossiers de Recherches en Economie et Gestion, Dossier Spécial, Juin 2013 ;

Nahhal B. (2020), Analyse du modèle participatif des banques islamiques : cas du Maroc, Recherches et Applications en Finance Islamique, Volume 4, Numéro 1, pages : 58-70 ;

Oumnia Bank, communication financière, Décembre 2020 : Publication financière ;

Radi B. et Bari I. (2012), Les produits financiers alternatifs au Maroc : Pratique et perspectives, Revue des sciences de gestion, 2012/3 n° 255-256, pages 153 à 159 ;

Zahiri Y. (2013), Les défis de la finance islamique, Dossiers de Recherches en Economie et Gestion, Dossier Spécial, Juin 2013 ;